



L'ESSENTIEL DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023/2028



➔ LE MOT

DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

“

Après un travail de bilan et d'évaluation du précédent projet d'établissement, d'une démarche participative très riche et dense, nous sommes fières de vous présenter le projet d'établissement de l'IDEFHI 2023/2028. Ce projet a pour vocation d'orienter l'action de l'institut pour les 5 années à venir, il permet de réaffirmer nos valeurs et engagements et définit les grands chantiers stratégiques à conduire et enjeux à venir.

Fruit d'une large concertation interne et externe, ce projet traduit en engagements des ambitions et orientations et s'attache aussi à promouvoir des actions émanant des acteurs de terrain, visant à améliorer la qualité de l'accompagnement et les conditions d'exercice des missions pour les professionnels. Il adapte, décline et alimente les politiques publiques portées par nos autorités de tutelle, le Département de la Seine-Maritime, l'Agence Régionale Santé mais aussi, maintenant la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des Solidarités (DEETS), au titre de nos actions d'insertion.



Nathalie Lecordier
Présidente du Conseil
d'Administration



Mylène Flament
Directrice
Générale

L'enseignement du précédent projet, a conduit au choix de prioriser un nombre d'actions plus restreint, ce projet présente donc les valeurs et les 7 principes qui sont nos phares, 4 axes stratégiques, 28 engagements et 90 actions.

Accompagner chaque personne dans son parcours de vie en développant son autonomie et son inclusion en fonction de ses besoins, de son âge, en consolidant sa place de citoyen dans la cité est le cœur de notre mission, soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de leurs familles constitue **le 1er axe** stratégique de ce projet, pour cela nous savons pouvoir compter sur la première richesse de l'établissement : **les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien avec engagement et dévouement pour un service public de qualité ! Permettez nous de les saluer et de leur témoigner nos sincères remerciements.**

L'axe 2 de ce projet traduit la volonté de l'établissement de poursuivre son inscription sur son territoire, au plus près des lieux de vie, de culture, de sport, de transports, de bassins d'emploi, il s'agit bien de renforcer les synergies entre les différents acteurs de droit commun, la mise en œuvre de l'individualisation des accompagnements nécessite une territorialisation renforcée de nos actions, les passages en DITEP (dispositif intégré de l'institut thérapeutique, Educatif et Pédagogique) ou DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-éducatif) en sont des exemples. Les actions menées par l'établissement doivent être concertées et au cœur de la cité, nous accompagnons les citoyens d'aujourd'hui et de demain ! L'ouverture de l'établissement, la formalisation des partenariats constituent donc le socle de cet axe.

La crise d'attractivité des métiers du social touche l'ensemble de notre secteur, l'établissement, dans ce contexte, se doit de renforcer sa visibilité, adapter sa politique de ressources humaines et valoriser les actions conduites, c'est un enjeu majeur pour maintenir une exigence de qualité des accompagnements.

L'axe 3 de notre projet porte cette ambition et décline des actions pragmatiques en la matière, prendre soin du cadre de vie, du cadre de travail, conforter la promotion de la santé, encourager la créativité par un management sécurisant et bienveillant, valoriser les compétences, intégrer les défis de société de lutte contre toutes formes de discriminations et de transition écologique.

Enfin, **l'axe 4** de ce projet vise à poursuivre la structuration de l'organisation de l'établissement, le précédent projet avait impulsé l'organisation matricielle, il s'agit aujourd'hui de conforter sa transversalité, son innovation et sa performance. L'organisation a vocation à venir en soutien de la mise en œuvre des 3 autres axes stratégiques, sa raison d'être est aussi de promouvoir de la cohésion. Il s'agit bien de créer les conditions propices à l'adaptation de nos dispositifs aux besoins des publics, à promouvoir une maîtrise des risques intégrant pleinement la dimension contrôle, à garantir une démarche qualité et d'évaluation continue des actions conduites.

Nous sommes convaincues qu'ensemble, personnes accompagnées, professionnels, partenaires et autorités de tutelle, nous saurons, avec enthousiasme et détermination, contribuer une nouvelle fois, à l'évolution de ce bel établissement.

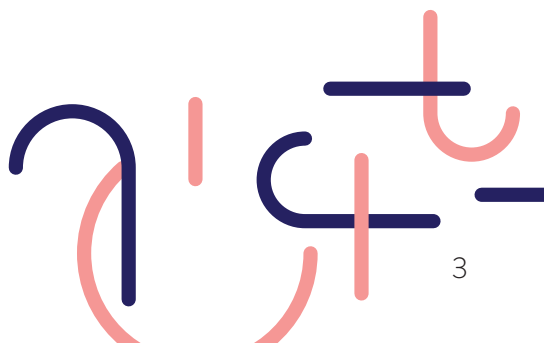
”

Nathalie Lecordier

Présidente du Conseil d'Administration

Mylène Flament

Directrice Générale







→ L'IDFHI EN QUELQUES CHIFFRES



80 000 m²
bâti

31 bâtiments
d'hébergement
collectif



+1500
agents

1300
équivalent
temps plein

+70
métiers

+125
profils
de postes



630 places
habilitées
dans le champ
du handicap

1377 places
habilitées dans
le champ de la
protection de
l'enfance

2600 usagers
accueillis ou
accompagnés



89,6 m€
budget global
alloué en 2023,
dont...

67,3 m€
alloués par le
département de
Seine-maritime

+
22 m€
alloués par
l'ARS Normandie

+
0,3 m€
alloués par
des tiers*

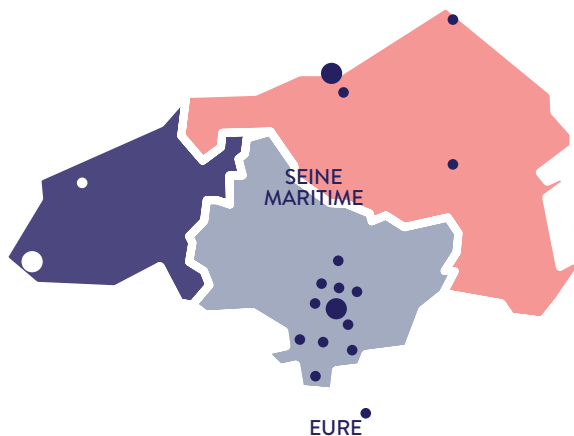
* Alloués par la DREETS de Normandie et le département de l'Eure | Chiffres 2023



⇒ L'IDEFHI, UN ANCRAGE TERRITORIAL IMPORTANT

- **Service Territorial Havrais**
- **Service Territorial Dieppois**
- **Services Territoriaux Rouennais**

- IME Le chant du Loup,
- DITEP Vallée de Seine,
- Centre François Truffaut,
- Accueil Spécifique Territorial et de l'Enfance Rouennais (ASTER),
- Service Adolescence et d'Accueil Familial d'Intervention Rouennais (SAFIR).





➔ NOS VALEURS

L'IDEFHI est un établissement reconnu pour ses savoir-faire et compétences. Il permet à des jeunes et des adultes en situation de particulière fragilité de retrouver un cadre et une stabilité pour leur vie future.

Ses agents sont animés par une forte conscience professionnelle, l'amour de leur métier et la fierté d'accomplir leurs missions.

L'établissement porte donc des valeurs qui perdurent dans le temps : la solidarité, le respect et l'éducation. Ces valeurs humanistes s'appuient sur les Droits de l'Homme, la convention internationale des droits de l'enfant et les valeurs de la République française.

En exerçant des missions de service public, l'IDEFHI entend référer son action au principe de l'accueil de tous : la non-discrimination, l'égalité de traitement, l'intégrité et la probité.

Ces valeurs sont déclinées en 7 principes d'action et accompagneront les défis à relever par l'établissement pour les 5 prochaines années.

Parce que l'avenir est le choix de tous, l'IDEFHI permet à chacun de devenir l'individu qu'il choisit d'être.

Notre mission : **Accompagner, Soigner et Orienter.**

➔ NOS 7 PRINCIPES D'ACTION



LA BIENTRAITANCE

Participation des bénéficiaires au service de l'autodétermination et du développement de leur pouvoir d'agir.



L'ANCRAGE TERRITORIAL

Coopérations (accompagnement partagé, accès aux droits communs) et partenariats.



LA BIENVEILLANCE

Prévention et soutien proactif aux parents et aux proches-aidants.



L'INNOVATION

Expertise au service des prises en charges complexes du territoire, diversification des modalités d'accompagnements, en lien avec l'adaptabilité et réponse à des situations nouvelles.



LE BIEN-ÊTRE

Promotion de la santé et amélioration des cadres de vie.



L'HUMAIN COMME RESSOURCE PRINCIPALE

Principe de laïcité et égalité femme-homme.



LA PERFORMANCE

Amélioration de la qualité et maîtrise des risques.

➔ NOS ENGAGEMENTS



“
4 AXES STRATÉGIQUES
ET 28 ENGAGEMENTS
POUR 2028
”

→ AXE 1

UNE ACTION CONSTRUITE AVEC LES PUBLICS...

Construire l'action de l'établissement avec les publics qu'il accueille renvoie au concept d'autodétermination. Elle est un élément clé de l'inclusion sociale. Reconnaître que chaque individu a le droit d'être acteur de sa vie dans la juste mesure de ses capacités, c'est lui donner une place citoyenne pleine et entière au sein d'une société inclusive.

Ce concept s'applique à tout le monde, à tout moment de la vie et quelles que soient les capacités. C'est un concept non spécifique et universel, qui s'inscrit dans les projets de vie, les projets personnalisés mais également dans les actes de la vie quotidienne.

→ AU SERVICE DE L'AUTODÉTERMINATION ET DE LEUR PARTICIPATION ACTIVE

- 1 Engager les professionnels dans une prise en charge basée sur l'autodétermination des personnes accueillies.
- 2 Etendre les espaces de participation et les outils de communication par et pour les publics.

→ AU SERVICE DE PARCOURS PROTECTEURS ET INCLUSIFS

- 3 Garantir la continuité de parcours protecteurs et inclusifs.
- 4 Accompagner les parents et proches-aidants dans l'exercice de leurs droits en les soutenant dans leurs fonctions et compétences parentales.

→ EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE LEUR SANTÉ

- 5 Améliorer la santé des bénéficiaires, de la prévention à l'accès aux soins.
- 6 Améliorer le cadre de vie, à l'initiative et en accord avec les publics, pour améliorer la qualité de vie de tous.
- 7 Continuer à proposer une alimentation de qualité aux publics.

→ EN FAVEUR DE LEUR INSERTION SOCIALE ET CULTURELLE

- 8 Renforcer les actions autour de la prévention du décrochage scolaire et de la scolarité inclusive.
- 9 Renforcer les initiatives mises en œuvre au titre de l'insertion sociale et professionnelle.
- 10 Rendre effectif le droit de participer à la vie culturelle pour tous les publics



→ AXE 2

UNE ACTION DE PROXIMITÉ

La démarche de partenariat s'est généralisée dans le champ social notamment à partir des lois de décentralisation. Les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs sociaux sont de plus en plus complexes et les dispositifs d'action sociale associent de nombreux acteurs du secteur public, associatifs et de la société civile.

Dans ce contexte, travailler ensemble ; unir les compétences, les ressources et les efforts ; mutualiser les moyens ; produire de la synergie est devenu une nécessité pour assurer un accompagnement de qualité des publics accueillis et accompagnés.

→ ANCRÉE SUR SON TERRITOIRE

- 11 Formaliser une politique institutionnelle des partenariats de l'établissement.
- 12 Œuvrer à la mutualisation des ressources et à l'interconnaissance entre les services de l'IDFHI.
- 13 Ancrer l'IDFHI au plus près de ses territoires d'intervention.

→ VALORISANT LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS ET LES COMPÉTENCES ET RESSOURCES DES PUBLICS

- 14 Valoriser l'action des professionnels et les compétences des publics de l'IDFHI.

→ AXE 3

UNE ORGANISATION RESPECTANT ET PROMOUVANT...

Dans un contexte de manque d'attractivité des métiers du social et du médico-social et de l'évolution régulière des dispositifs d'accueil et d'accompagnement, la question de l'évolution des parcours professionnels est un sujet plus que d'actualité.

La question des transitions se pose également de façon significative. Celles-ci s'inscrivent dans des trajectoires professionnelles tant liées au contexte décrit ci-dessus qu'à la dynamique personnelle des salariés. Rendre des parcours dynamiques et protecteurs nécessite donc d'activer différents leviers individuels et collectifs.



→ LA QUALITÉ DE VIE DES PROFESSIONNELLS

- 15 Faciliter la conciliation vie professionnelle
vie personnelle des agents de l'IDEFHI.
- 16 Apporter à tout agent les ressources
nécessaires à la bonne réalisation de
sa mission.

→ DES PARCOURS PROFESSIONNELLS PROTECTEURS ET DYNAMIQUES

- 17 Prévenir et réduire les événements
indésirables liés à l'accompagnement
des publics.
- 18 Améliorer l'attractivité de l'établissement.
- 19 Fidéliser les professionnels et sécuriser
leur parcours.

→ LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SON ÉCOSYSTÈME

- 20 Renforcer les actions en lien avec le
développement durable dans le cadre
d'une démarche participative.
- 21 Lutter contre le gaspillage alimentaire
et pour la réutilisation et/ou le recyclage
des contenants alimentaires.

→ AXE 4

UN ÉTABLISSEMENT MODERNE S'APPUYANT SUR...

Du point de vue des droits de l'homme, la bonne gouvernance fait avant tout référence au processus par lequel les institutions publiques conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des droits de l'homme. Dans un établissement comme l'IDFHI, la bonne gouvernance doit permettre d'équilibrer la régulation, le pouvoir, la décision, l'évaluation, la coordination et la délégation. L'ensemble de ces actes devant nécessairement renvoyer aux principes sur lesquels il s'appuie et se fonde.

→ UNE GOUVERNANCE BASÉE SUR LA PARTICIPATION DES PUBLICS

- 22 Ouvrir aux publics la participation aux instances.

→ UNE DIRECTION GÉNÉRALE PILOTE DE LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE ET DE L'INNOVATION

- 23 Améliorer l'agilité de l'établissement par une gouvernance participative au service des publics.



→ UNE DIRECTION GÉNÉRALE GARANTE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

- 24 Renforcer la démarche qualité et l'évaluation de l'activité des services en concordance avec les évolutions de la politique nationale d'évaluation des ESMS.

→ UNE GOUVERNANCE AGILE, FAVORISANT LA PRISE D'INITIATIVES DES SERVICES

- 25 Définir une politique de production des données nécessaires au pilotage stratégique de l'établissement.
- 26 Faire évoluer la gouvernance de l'établissement pour gagner en fiabilité et efficience.
- 27 Mettre à disposition de tous des supports de communication actualisés dans des formes adaptées.
- 28 Élaborer une stratégie de communication et de développement.

➔ SERVICES OPÉRATIONNELS & SERVICES RESSOURCES

➔ PROTECTION DE L'ENFANCE

Service Territorial Dieppois
Service Territorial Havrais
Services Territoriaux Rouennais

➔ ASTER*, SAAFIR**

➔ HANDICAP

IME Chant du Loup
DITEP Vallée de Seine
Centre François Truffaut

➔ DISPOSITIFS INNOVANTS

Contrat engagement jeunes en rupture
Dispositif d'accueil thérapeutique de jour

➔ SERVICES RESSOURCES

Ressources humaines, financières,
numériques, cadre de vie, qualité
et innovation



*Accueil Spécifique Territorial et de l'Enfance Rouennais

**Service Adolescence et d'Accueil Familial d'Intervention Rouennais



➔ L'ESSENTIEL DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023/2028



38 Route de Sahurs, 76380 Canteleu
Tél. 02 35 52 43 43
www.idefhi.fr

Conception graphique © Service communication IDEFHI